

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00253

Numéro SIREN : 800 715 906

Nom ou dénomination : 2 AB

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2017 sous le numéro de dépôt 12688

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code G n ral des Imp ts)

D signation de l'entrepriseSARL 2 AB

N ant

Adresse de l'entreprise324 RUE CHANTECLAIR

42170 ST JUST ST RAMBERT

Num ro SIRET *80071590600015

Dur e de l'exercice en nombre de mois *12

Dur e de l'exercice pr c dent *12

				Exercice N clos le30062017		Exercice N-1 clos le30062016			
ACTIF		Brut1		Amortissements - Provisions2		Net3		Net4	
ACTIF IMMOBILIS�	Immobilisations incorporelles	010		012					
	Fonds commercial *								
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028	770	030	120	650			
	Immobilisations financi�res * (1)	040	220 000	042		220 000	220 000		
Total I (5)		044	220 770	048	120	220 650	220 000		
ACTIF CIRCULANT	Mati�res premi�res, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
	Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes vers�s sur commandes	064		066					
	Cr�ances (2)	068	93 469	070		93 469	104 966		
	Clients et comptes rattach�s *								
	Autres * (3)	072	206 052	074		206 052	82 413		
	Valeurs mobili�res de placement	080	235 211	082		235 211	130 196		
	Disponibilit�s	084	86 976	086		86 976	95 929		
	Charges constat�es d'avance *	092	854	094		854	141		
	Total II	096	622 562	098		622 562	413 645		
Total g�n�ral (I+II)		110	843 332	112	120	843 212	633 645		
PASSIF				Exercice N NET1		Exercice N-1 NET2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000		5 000				
	Ecart de r��valuation	124							
	R�serve l�gale	126	500		500				
	R�serves r�glement�es *	130							
	Autres r�serves (dont r�serve relative � l'achat d'�uvres originales d'artiste vivant)	132	162 829		47 442				
	Report � nouveau	134							
	R�sultat de l'exercice	136	234 403		115 387				
	Provisions r�glement�es	140							
Total I		142	402 731		168 329				
Provisions pour risques et charges		Total II		154					
D�TES (4)	Emprunts et dettes assimil�es	156	93 569		115 808				
	Avances et acomptes re�us sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattach�s *	166	3 579		3 942				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associ�s de l'exercice N :	169	39 820		343 332	345 567			
	Produits constat�s d'avance	174							
	Total III	176	440 481		465 317				
Total g�n�ral (I + II + III)		180	843 212		633 645				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financi�res � moins d'un an	193		(4) Dont dettes � plus d'un an	195	70 448			
	(2) Dont cr�ances � plus d'un an	197		Co�t de revient des immobilisations acquises ou cr��es au cours de l'exercice *	182	770			
	(3) Dont comptes courants d'associ�s d�biteurs	199	205 460	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations c�d�es au cours de l'exercice *	184				

EXEMPLAIRE   CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n  2033-NOT.

Dossier N  000744 en Euros.

CABINET SAUNIER

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Page 29

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARI 2 AB

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 6 2 0 1 7Exercice N-1 clos le
13 0 0 6 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens		215		214		
		services *		217		218	340 478	343 862
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	3 378	4 202	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	343 856	348 064	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
		Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	4 788	3 789	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240			
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	36 560	21 646	
		Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	405		244	16 817	9 160
Rémunérations du personnel *					250	243 837	265 365	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	180		
Dotations aux amortissements *					254	120		
Dotations aux provisions					256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	3	4
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
		Total des charges d'exploitation (II)				264	302 305	299 964
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	41 551	48 100	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	208 139	82 399	
	Produits exceptionnels			(IV)	290		4	
	Charges financières			(V)	294	2 709	3 281	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	45	45
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		(VI)			
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	12 534	11 789	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	234 403	115 387
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	234 403	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	12 534	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	6 817		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
Divers (44. quatuordecies)		345		Investissements outre-mer	344			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655				
Zones de restructuration de la défense (44. quinquies)					127			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					991			
Créance due au report en arrière du déficit					346			
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)					138			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)					990			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					352	58 567	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	58 567	372	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 843 211.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 340 478.44 Euros et dégageant un bénéfice de 234 402.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			770
TOTAL			770
Autres participations	220 000		
TOTAL	220 000		
TOTAL GENERAL	220 000		770

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			770	770
TOTAL			770	770
Autres participations			220 000	220 000
TOTAL			220 000	220 000
TOTAL GENERAL			220 770	220 770

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		120		120
TOTAL		120		120
TOTAL GENERAL		120		120

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	120				
TOTAL	120				
TOTAL GENERAL	120				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	93 469	93 469	
Taxe sur la valeur ajoutée	592	592	
Groupe et associés	205 460	205 460	
Charges constatées d'avance	854	854	
TOTAL	300 375	300 375	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	252	252		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	93 317	22 870	70 448	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 579	3 579		
Personnel et comptes rattachés	125 000	125 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140 833	140 833		
Impôts sur les bénéfices	742	742		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 030	32 030		
Autres impôts taxes et assimilés	3 743	3 743		
Groupe et associés	39 820	39 820		
Autres dettes	1 165	1 165		
TOTAL	440 481	370 033	70 448	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 283			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	10.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 811
Disponibilités	208
Total	44 019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 174
Dettes fiscales et sociales	269 283
Autres dettes	1 165
Total	272 873

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	854
Total	854

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	168 329
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	168 329
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	168 329
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	234 403
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	402 732
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	234 403
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	234 403

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue de services	340 478
Total	340 478

Répartition par secteur géographique	Montant
France	340 478
Total	340 478

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 709	208 139
Dont entreprises liées	2 709	205 460

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	246 982	12 534
Résultat exceptionnel (hors participation)	45-	
Résultat comptable (hors participation)	246 937	12 534

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		160 000
Nantissement parts NOE	130 000	
Nantissement parts JULIETTE	30 000	
Total (1)		160 000
(1) Dont concernant les filiales		160 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Mr Antoine BARTHELEMY	22 400
Mme Alexandra BONNASSIEUX	22 400
Total	44 800

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- JULIETTE	546 119	60.00	340 127
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- NOE	537 907	40.00	277 294
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes code de la route	45	67120000
Total	45	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturation congés payés	3 375
Total	3 375

Le 04/09/2017
BARTHELEMY ANTOINE CO-GERANT

2AB

Société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros

Siège social : 324 RUE CHANTECLAIR

42170 ST JUST ST RAMBERT

800 715 906 RCS SAINT-ETIENNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant **l'exercice clos le 30 Juin 2017** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il s'agit du troisième exercice de notre Société. Le chiffre d'affaires de cet exercice clos le 30 juin 2017, d'une durée normale de 12 mois, s'est élevé à **340 478,44 euros**, contre 343 861,94 euros au titre de l'exercice précédent, soit une très légère régression de 0,98%.

Pour mémoire, ce chiffre d'affaires est constitué des diverses prestations de services facturés aux sociétés filiales du groupe « TOMA », pour la somme de **228 000,00 euros** (soit une baisse de 2,56 % par rapport à l'exercice antérieur), des honoraires d'apporteur d'affaires négociés avec lesdites sociétés du groupe pour la somme de **82 787,75 euros**

AB AB

(soit une baisse de 11,21 % par rapport à l'exercice antérieur), et de la refacturation de divers frais engagés par notre Société pour le compte des sociétés du groupe pour la somme de **29 690,69 euros** (soit une importante progression de 78,60 % par rapport à l'exercice antérieur).

Dans le même temps, le total des produits d'exploitation est en retrait d'environ 1,21 % par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2016 et s'élève donc à **343 855,96 euros**, contre 348 064,03 euros au titre de l'exercice précédent, avec en sus, des transferts de charges pour 3 375,00 euros (contre 4 200,00 euros au cours de l'exercice précédent, soit une diminution de 19,64 %), et des autres produits arrêtés à 2,52 euros (contre 2,09 euros au cours de l'exercice précédent).

Nos charges d'exploitation, quant à elles, ont progressé dans une proportion moins importante et représentent un total de **302 304,80 euros** contre 299 964,22 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2016 (soit une augmentation de 0,78 %). Ces charges se ventilent comme suit :

- *Achats de matières premières et autres approvisionnements* : **4 787,51 euros** (contre 3 788,88 euros, soit une augmentation de 26,36 % entre les deux exercices sociaux).
- *Autres achats et charges externes* : **36 559,97 euros** (contre 21 646,46 euros, soit une hausse de 68,90 % entre les deux exercices sociaux).
- *Impôts, taxes et versements assimilés* : **16 816,91 euros** (contre 9 160,00 euros, soit une hausse de 83,59 % entre les deux exercices sociaux).
- *Salaires et traitements* : **243 837,38 euros** (contre 265 365,36 euros, soit une baisse de 8,11 % entre les deux exercices sociaux).
- *Charges sociales* : **179,75 euros** (contre un résultat nul pour l'exercice précédent).
- *Autres charges* : **3,28 euros** (contre 3,52 euros, soit une baisse de 6,82 % entre les deux exercices sociaux).

En conséquence, notre résultat d'exploitation a régressé de 13,61 % par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2016, mais est resté bénéficiaire de **41 551,16 euros** (contre également un bénéfice de 48 099,81 euros au titre de l'exercice précédent).

Après constitution des amortissements à hauteur de 120,00 euros, et après prise en compte :

- d'un *résultat financier* positif de **205 430,40 euros** (composé de 208 139,18 euros de produits financiers et de 2 708,78 euros de charges de même nature),
- d'un *résultat exceptionnel* négatif de **45,00 euros** (composé exclusivement de 45,00 euros de charges exceptionnelles sur opérations de gestion),
- et d'un *impôt sur les sociétés* positif de **12 534,00 euros**,

le résultat de l'exercice se solde par **un bénéfice de 234 402,56 euros** contre, pour l'exercice précédent, également un bénéfice de 115 386,90 euros, soit une hausse de 119 015,66 euros. (103,14 % entre deux exercices sociaux).

En ce qui concerne nos immobilisations, notre Société a investi, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017, pour une somme globale de **770,00 euros** de matériel de bureau, informatique et mobilier.

En outre, au cours de cet exercice, notre Société n'a contracté aucun nouvel emprunt auprès d'établissements bancaires et financiers, mais elle a procédé au remboursement de la somme de **22 283,48 euros** au titre des emprunts antérieurement souscrits.

AB AB

Divers emprunts et dettes contractés auprès des associés s'élèvent à **39 820,23 euros** (contre 39 933,58 euros pour l'exercice précédent).

Au cours de cet exercice social, la Société n'emploi toujours aucun salarié.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au cours de cet exercice d'une durée classique de douze mois, notre chiffre d'affaires a été très satisfaisant.

Malgré une légère hausse, nos charges ont été bien maîtrisées, ce qui nous a permis de dégager un résultat largement bénéficiaire.

Ce troisième exercice peut être considéré comme satisfaisant. Nous maintenons nos efforts pour soutenir l'activité, et continuer à gérer avec prudence les sociétés filiales et les participations inscrites à l'actif de notre société holding.

FILIALES ET PARTICIPATIONS (loi n°85-70 du 12 juillet 1985 – articles L233.6 et L233.13 du nouveau code de commerce et de la loi n°89-531 du 2 août 1989)

Conformément à l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous précisons que notre Société détient une participation dans les sociétés suivantes :

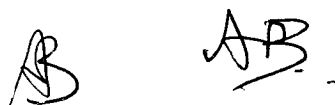
- Société « **NOE** » représentant plus du tiers (40 %) du capital social et des droits de vote de cette société,
- Société « **JULIETTE** » représentant plus de la moitié (60 %) du capital social et des droits de vote de société,

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

RESULTATS - AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat



Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir **un bénéfice de 234 402,56 euros** qui recevrait l'affectation suivante :

- Virement, en totalité, au compte « **Autres Réserves** »,
Soit la somme de 234 402,56 euros.

TOTAL EGAL A.....234 402,56 euros.

Le solde créditeur du compte « Autres Réserves » sera ainsi porté à 397 231,08 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **402 731,08 euros**.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la cogérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

A ce titre, nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice social clos le 30 juin 2017 :

- Monsieur **Antoine BARTHELEMY**, cogérant, a perçu une rémunération de **25 800 euros**, outre l'allocation d'une prime de bilan d'un montant de **60 000,00 euros**, et outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires de la gérance s'élevant à **28 227,00 euros**, le coût de la CSG non déductible pour **6 080,00 euros**, celui de la CSG déductible pour **7 034,00 euros**, des charges facultatives entrant dans le cadre de la loi Madelin pour la somme globale de **3 958,99 euros**, ainsi que le remboursement des frais occasionnés pour les besoins de la société.

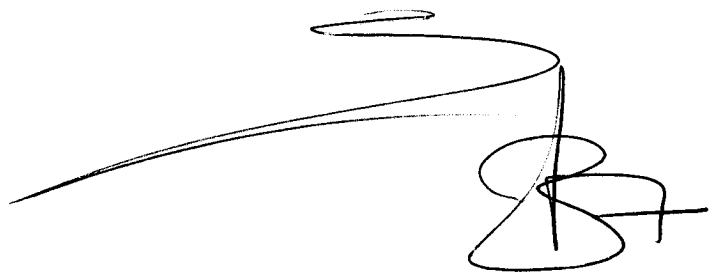
AB AB

- Madame **Alexandra BONNASSIEUX**, cogérante a perçu une rémunération à ce titre d'un montant de **25 800 euros**, outre une prime de bilan d'un montant de **60 000,00 euros**, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires de la gérance s'élevant à **25 192,00 euros**, le coût de la CSG non déductible pour **7 466,00 euros**, celui de la CSG déductible pour **7 563,00 euros**, des charges facultatives entrant dans le cadre de la loi Madelin pour **5 205,71 euros**, ainsi que le remboursement des frais occasionnés pour les besoins de la société.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final vertical stroke.

2 AB

Société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros
Siège social : 324 RUE CHANTECLAIR
42170 ST JUST ST RAMBERT
800 715 906 RCS SAINT-ETIENNE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 DECEMBRE 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à **234 402,56 euros** de la manière suivante :

- Virement, en totalité, au compte « **Autres Réserves** »,
Soit la somme de 234 402,56 euros.

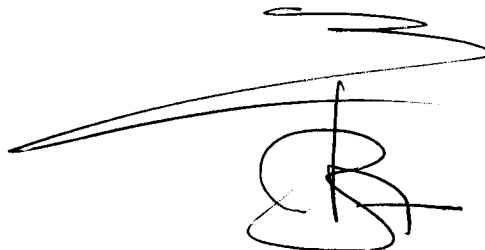
TOTAL EGAL A.....234 402,56 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a circular loop and a vertical line, ending in a horizontal tick.